

dieux de l'Iran ancien pour le monde antique, et de l'Océanie, pour les religions tribales ? D'une manière générale, considérer les dieux comme des « puissances » et non comme des personnes me paraît plus pertinent pour les religions « tribales » que pour les religions anciennes. Il aurait été intéressant, par exemple, d'évoquer le cas des Baining de la péninsule de la Gazelle en Nouvelle-Bretagne, dont les ethnologues disent qu'ils n'ont ni culture ni religion, et qui pourtant matérialisent, sous forme de masques, des esprits de la nature aussi étranges que l'épaule de cochon ou le moustique des forêts, qui s'imposent à eux au cours de rêves ; on a ici l'impression de véritables « puissances » à l'œuvre. Enfin, on peut regretter que l'iconographie, qui pourrait être une clé d'interprétation des données, soit très peu sollicitée et ne figure souvent qu'à titre d'illustration.

Isabelle TASSIGNON

Maria Anna DE LUCIA BROLLI (Ed.), *Il Santuario di Monte Li Santi-Le Rote a Narce. Scavi 1985-1996. Volume III. Le iscrizioni, le offerte alimentari. Conclusioni*. Pisa-Roma, Fabrizio Serra, 2016. 1 vol. broché, 21,5 x 31 cm, 95 p. (MEDITERRANEA. SUPPLEMENTI, 16 ; CIVILTÀ ARCAICA DEI SABINI NELLA VALLE DEL TEVERE, 8). Prix : 895 €. ISBN 978-88-6227-880-5.

Les fouilles du sanctuaire périurbain de Monte Li Santi-Le Rote à Narce ont mis au jour les vestiges d'un lieu de culte important et bien documenté, dont l'activité est datable entre la première moitié du V^e siècle et le début du I^{er} siècle avant notre ère. Les étapes les plus importantes de l'histoire du sanctuaire sont la construction d'une *platea* monumentale (peut-être autour d'un temple mal documenté) dans la première moitié du V^e siècle, puis le réaménagement complet de l'espace dans le troisième quart de ce même siècle avec la mise en place d'un *sacellum*, ensuite des travaux de restructuration du *sacellum* avec installation de murs délimitant trois pièces dans la seconde moitié du IV^e siècle, enfin dans le courant des III^e et II^e siècles la transformation d'une de ces trois pièces en enclos et la mise en place d'autels *sub diuo*, avant l'abandon du sanctuaire. – Le volume III de la publication des fouilles, édité sous la direction de Maria Anna De Lucia Brolli comme les précédents, contient une étude des inscriptions retrouvées dans le sanctuaire, par Laura Biondi (p. 11-37, avec tables), une analyse des vestiges d'offrandes alimentaires d'origine animale, par Jacopo De Grossi Mazzorin (p. 39-56), un bref *addendum* sur les découvertes monétaires (p. 57-61) et une conclusion (p. 63-67), tous deux par Maria Anna De Lucia Brolli, avant une bibliographie (p. 69-92) et une table des matières des trois volumes (p. 93-95). – Parmi les trente-deux inscriptions, quatre sont particulièrement intéressantes. L'inscription n° 3, gravée peut-être avant cuisson sur le fond d'une coupe en *bucchero nero*, porte la forme *apalus* en alphabet et en langue étrusque. Elle peut dater de la fin du V^e siècle. Il se pourrait qu'*apalus* soit à interpréter comme le génitif d'une forme anthroponymique (mais, comme l'indique L. Biondi, les parallèles en Étrurie du sud sont peu abondants), ou plutôt comme celui du nom d'Apollon, ce qui aurait des conséquences importantes pour l'histoire du culte de ce dernier, comme le souligne L. Biondi. Le fait qu'à Narce le prénom courant *velthur*, où la seconde voyelle est presque toujours notée avec un -u-, soit attesté au génitif sous la forme

veltharus dans la seconde moitié du v^e siècle (cf. Gabriël Bakkum, *The Latin Dialect of the Ager Faliscus. 150 Years of Scholarship*, Amsterdam, Vossiuspers UvA, 2009, inscription n° XVI) corrobore à nos yeux cette dernière hypothèse : dans les deux cas, la voyelle -a- pour *-u- attendu peut s'expliquer par la même évolution phonétique ou graphique locale. – Les inscriptions n° 1 et 2, qui peuvent dater du III^e siècle, sont gravées sur des petits autels et attestent respectivement les théonymes *ffortuna* et *miner(ua) maia* en alphabet latin (il est difficile de déterminer dans quelle mesure la langue est purement latine ou peut également être considérée comme falisque). L'association entre le théonyme *miner(ua)* et l'épiclèse *maia* nous paraît documenter un jeu de mots étymologique et théologique : comme le mentionne L. Biondi, le théonyme *Minerua* a été rapproché par les Latins eux-mêmes de *minuere* « diminuer », et *Maia* de *magnus* « grand » et *maiestas* « fait d'être plus grand > majesté ». En associant les deux, les auteurs inconnus de l'inscription nous semblent avoir voulu constituer une formule théonymique associant « petit » et « grand », peut-être comme renvoi indirect à la notion de totalité (cosmique ?), ce qui pour une associée de *Fortuna* paraît envisageable. – L'inscription n° 5, écrite après cuisson sur la paroi externe d'une coupe à vernis noir datée de la première moitié du III^e siècle, paraît se lire *sace*, c'est-à-dire le nominatif masculin singulier de l'adjectif **sakro-* « propriété d'un dieu » avec liquide finale non notée. L'emploi de cet adjectif est attesté épigraphiquement en pays falisque au neutre et au féminin également, pour qualifier des objets propriétés des dieux, comme le souligne L. Biondi. L'emploi d'un genre variable suppose que dans chaque texte le support matériel a été catégorisé comme appartenant à une catégorie lexicale précise, et non pas seulement comme « objet inanimé [en général] », ce qui impliquerait le seul usage du neutre. L'adjectif reprend le genre grammatical, variable, du lexème sous-entendu. La finale *-ros > *-ers > [-e(r)] notée -e peut indiquer que le falisque a connu la même évolution morphophonétique que le latin pour le nominatif masculin singulier des thèmes en *-Cro-, c'est-à-dire syncope d'[o], dégagement d'un point vocalique [ʳs], assimilation puis simplification en [r] du groupe de consonnes final, ce qui n'est pas documenté par ailleurs (cf. Bakkum, *op. cit.*, p. 126), ou bien que la langue de l'inscription est purement et simplement latine (finale latine -er). Quoi qu'il en soit, le texte atteste une prononciation faible de la liquide finale, non notée, ce qui est observé en falisque et en latin (cf. Bakkum, *op. cit.*, p. 90). Le sanctuaire a livré de nombreuses autres inscriptions sur céramique, dont les plus longues, la n° 6 et la n° 7, contiennent des formules onomastiques qui semblent latines et qui doivent être datées respectivement du I^{er} et du II^e siècle avant notre ère. – Le chapitre consacré aux offrandes alimentaires étudie avec une grande précision l'usage des différents animaux sacrificiels selon les périodes et les lieux de découverte à l'intérieur du sanctuaire. Les espèces les plus couramment représentées sont les bovins, les ovi-caprins et les porcins. Les animaux sauvages, comme il est de règle dans les cultes de l'Italie contemporaine, sont très peu nombreux. Le chien est également attesté, ce qui coïncide avec le fait que cet animal se mange jusqu'à l'époque médiorepublicaine, au moins à Rome, mais il est intéressant que soient sacrifiés aussi des animaux adultes, alors que seul le chiot semble consommé par les êtres humains à cette période (cf. Jacques André, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1981², p. 140), ce qui coïncide avec son emploi comme animal sacrificiel (*katlu* « chiot ») dans le rituel des *huntia* des Tables

Eugubines. La volaille apparaît à la période hellénistique. L'absence presque complète de vestiges d'animaux malades, signalée par J. De Grossi Mazzorin à la p. 49, renvoie sans doute à une ou plusieurs phases de *probatio* avant tout sacrifice, ici aussi comme dans les Tables Eugubines. L'usage des porcins jeunes est ramené par J. De Grossi Mazzorin à un culte démétrique, ce qui, au-delà du sanctuaire de Narce (qui semble bien renvoyer à un tel culte particulièrement dans la seconde moitié du IV^e siècle), est en soi un indice insuffisant de lien avec Déméter, dans la mesure où les porcelets (*sakre* « porcelet », *sif: feliuf* « porc à la mamelle », *purka* « jeune truie ») sont attestés dans les Tables Eugubines en relation avec des cultes très divers, dans lesquels Cérès n'est pas toujours présente, par exemple la *lustratio* et le rituel des tables III et IV. – L'ouvrage dont nous recensons ici le dernier volume est la publication exhaustive, précise et prudente, d'un sanctuaire dont la fouille a livré des données extrêmement riches. Les auteurs de la publication doivent être vivement remerciés pour la qualité du travail effectué. Les données relatives aux inscriptions et aux animaux sacrificiels sont des contributions importantes à toute étude typologique des sanctuaires et des cultes dans l'Italie républicaine, et, pour ce qui est des inscriptions, un apport majeur à notre connaissance de l'usage écrit des différentes langues à Narce au fil des siècles, entre étrusque, falisque et latin. Emmanuel DUPRAZ

Monique DONDIN-PAYRE & Nicolas TRAN (Ed.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain. Expressions épigraphiques de leurs relations*. Rome, École Française de Rome, 2016. 1 vol., 410 p. (COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 527). Prix : 35 €. ISBN 978-2-7283-1240. ISSN 0223-5099.

Questo volume, che contiene gli atti della ventesima « Rencontre » epigrafica franco-italiana, raccoglie diciotto contributi, preceduti da un'introduzione di Fr. Chausson, articolati in tre sezioni, dedicati a un tema di notevole interesse sotto vari profili, le relazioni tra schiavi e padroni nel mondo romano così come si possono cogliere attraverso le iscrizioni. – La prima sezione riguarda il mondo servile e il diritto. Il primo saggio di Dominique Mulliez è in realtà dedicato essenzialmente al mondo greco: *La loi, la norme et l'usage dans les relations entre maîtres et esclaves à travers la documentation delphique (200 av. J.-C. – 100 ap. J.-C.)*, p. 13-30. Il secondo, di Egidio Incelli, *Le rapport maître et esclave et les modalités de manumission dans l'Empire romain* (p. 31-43) e, in qualche misura, il terzo, di Franco Luciani (*Cittadini come domini, cittadini come patroni. Rapporti tra servi pubblici e città prima e dopo la manumissione*, p. 45-64) trattano della questione dei rapporti tra schiavi e padroni alla luce dell'atto di manomissione. Il quarto contributo, di Nicolas Laubry, *La désignation de la postérité. Autour de la formule libertis libertabusque posterisque eorum dans les inscriptions funéraires romaines* (p. 65-79), legge la formula *libertis libertabusque posterisque eorum* anche in chiave di storia sociale. I saggi della seconda sezione, dedicata al rapporto tra il mondo servile, gli uomini, gli dei e la morte, trattano prevalentemente di argomenti specifici anche se con suggestioni interessanti come quelli di Antón Alvar Nuño, *Le malheur de Politoria: sur la malédiction d'une esclave contre sa matrone* (p. 113-127), Simona Antolini e Silvia Maria Marengo, *Dediche servili al genius dei padroni* (p. 129-140), Gian Luca